Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 519

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ou l'amélioration des traitements ». Les nouvelles constructions ou l'amélioration de bâtiments scolaires existants ont marqué une grande avance, pas toujours due à la reprise économique, mais parfois plutôt destinée à favoriser cette reprise en finançant de grands travaux publics.

L'importance que l'on attache au bien-être et à la santé des enfants n'est pas étrangère à l'intérêt très vif, porté aux constructions scolaires plus rationnellement comprises que par le passé. Une exposition consacrée au « Nouveau bâtiment d'école en Suisse » s'est tenue à Zurich en septembre dernier, montrant combien l'hygiène scolaire préoccupe les administrations.

A côté de la lutte contre la sous-alimentation qui, historiquement, est la première forme d'hygiène scolaire, sont généralement organisés des services de médecine dentaire, de lutte contre la tuberculose, de contrôle du poids et de la taille. Dans un ordre d'idée plus large: la lutte contre le taudis, l'action sur la famille et sur l'état physique et moral de l'enfant dans son milieu, témoignent de l'intérêt que l'école prend de tout le bien être de ses élèves. C'est aussi à cet actif intérêt que l'on doit la fondation de cliniques scolaires et l'existence de colonies de vacances, de maisons de campagne, de foyers pour écoliers, etc., etc.

(A suivre) M.-G. C.

IN MEMORIAM

M. Ch. Secretan

M. Charles Secrétan, avocat, décédé à Lausanne, le 25 février, a droit à la reconnaissance des suffragistes vaudoises. A plus d'une reprise, il nous assura de son appui et nous prodigua ses conseils. Il avait donné, aux suffragistes lausannoises, au printemps de 1924, un cours sur « les notions élémentaires de droit public fédéral et cantonal » qui était un modèle de clarté.

Il fut au Grand Conseil, en 1925, le rapporteur de la commission qui étudia la revision de la loi sur les conseils de prud'hommes pour permettre aux femmes d'y siéger. Le Conseil d'Etat proposait que les femmes y fussent électrices et éligibles. La Commission, on ne sait pourquoi, estima que si les femmes peuvent fort bien être éligibles, elles ne doivent pas être électrices. S. B.

Rose-Alsa Schuler

Lorsque nous écrivions, en novembre dernier, dans *La Tribune de Genève* un compte-rendu de son dernier ouvrage: *Une biographie, un portrait graphologique : Aimée Rapin,* comme nous étions loin de penser que, moins de quatre mois plus tard, il nous faudrait donner sur Rose-Alsa Schuler un article nécrologique.

Elle était si pleine de vie, de force, d'enthousiasme. Le congrès graphologique de Paris l'avait toutefois beaucoup fatiguée en automne. Elle est morte des suites d'une grippe dans une clinique d'Auteuil; le 5 mars, des amis, des intellectuels, des artistes, l'ont accompagnée à la dernière demeure au cimetière de St-Blaise (Neuchâtel).

Fille du peintre alsacien Théophile Schuler, et de Rose Bachelin, dont le père fut le fondateur du Musée de Neuchâtel, elle avait deux patries, l'Alsace et la Suisse, et leur resta toujours fidèle.

Alsa Schuler — son nom d'amitié — était membre de la Société graphologique de Paris et de la Société des écrivains d'Alsace. Si elle fut une graphologue remarquable, elle avait de qui tenir, sa mère étant déjà très bonne graphologue outre qu'une femme charmante et peintre à ses heures. Aussi le salon de la vieille demeure à pignon, au quai St-Nicolas de Strasbourg, était-il un rendez-vous d'hommes de lettres, d'artistes et de savants en écritures.

Entre ses voyages — car elle voyageait beaucoup — Alsa Schuler aimait toujours revenir dans son vieux home alsacien. Elle y était attendue ces jours-ci, et le plus clair de sa vie a été partagé entre ce logis d'autrefois, son pied-à-terre parisien, ses longs séjours dans le domaine toscan d'une amie, ou chez une autre amie dans les Vosges, et des fugues en Suisse.

Ses deux principales œuvres avant la dernière que nous venons de mentionner sont un portrait de l'écrivain Edouard Schuré et *Mussolini à travers son écriture.* Correspondante de la *Graphologie scientifique,* seul organe officiel de la Société de graphologie, Mlle Schuler a encore écrit des *Visions de Grèce* et des *Souvenirs de voyage (1915).* Elle était aussi active que robuste. Ces dernières années, des tournées de conférences sur la graphologie, s'ajoutèrent encore à cette incessante activité. On se souvient peut-être de l'avoir entendue à l'Union des Femmes de Genève. Il semblait que longtemps encore elle eût pu mener cette existence si riche d'intérêts. Ce fut un saisissement pour tous ceux qui la connaissaient de près d'apprendre qu'elle n'était plus. M.-L. P.

Les élections des prud'femmes vaudoises

Rappelons que les conseils de prud'hommes de Lausanne, Vevey, Nyon, Payerne et Yverdon seront soumis à réélection en mai prochain; et que les féministes de ces cinq villes prennent déjà leurs dispositions pour que des femmes soient élues, et en plus grand nombre qu'actuellement, si possible. S. B.

L'Idée marche... en Roumanie

Dans le monde en désarroi dans lequel nous vivons, il se produit parfois des événements à l'allure nettement paradoxale. Du nombre est celui dont la nouvelle vient de nous parvenir par un message de la princesse Cantacuzène: la reconnaissance du droit de vote aux femmes roumaines!

Cliché Mouvement Féministe

La princesse Cantacuzène, à l'activité de laquelle est dûe pour une bonne part le succès des femmes roumaines.

N'est-il pas surprenant en effet qu'au moment où la marche à toute allure vers la réaction semble être le mot d'ordre général, au moment où l'on parle bien davantage de concentrer et de réunir les pouvoirs en quelques mains — de préférence même en les mains d'un seul — plutôt que les partager entre le plus grand nombre, à celui où l'on proclame la faillite des Parlements et la débacle du suffrage universel, un pays vienne justement agir de façon précisément contraire en doublant le nombre de ses électeurs et de ses parlementaires? Et, paradoxe encore, ce pays-là n'est ni la France, ni la Suisse, donc ni une République ni une démocratie, mais bien une monarchie, et une monarchie qui vient de passer très récemment par une période marquée de régime dictatorial! C'est à renverser toutes nos doctrines suffragistes!

Ce qui en revanche, les confirme, c'est que l'évènement n'a pas éclaté en bombe, mais est le résultat d'une activité soutenue et persévérante, menée pendant plus de quinze ans par les femmes roumaines groupées dans les organisations féministes. Activité, qui a franchi toutes les étapes des revendications formulées nationalement et internationalement, puisque les Roumaines ont obtenu successivement le droit de vote et l'éligibilité à la commune, les droits civils (que les Françaises viennent d'obtenir partiellement), le droit pour la femme mariée à sa nationalité, et maintenant l'électorat et l'éligibilité politique — avec la restriction toutefois que les femmes, éligibles au Sénat ne ne le sont pas encore à la Chambre. Et ceci, à un moment où de si inquiétants problèmes se posent dans la vie nationale et internationale, constitue certainement une belle marque de confiance de la part du roi et du gouvernement à l'égard des femmes de leur pays.

Nos plus chaleureuses félicitations vont à toutes celles-ci pour ce grand succès qui couronne définitivement leurs efforts, et tout spécialement à la princesse Cantacuzène, qui fut l'âme de ceux-ci. Et nos vœux les plus ardents sont que, à la nouvelle de cette avance inespérée de l'« Idée », faiblisse un peu, un tout petit peu, l'opposition inexplicable et humiliante qui subsiste encore à son égard dans le pays qui aurait dû être le premier à l'accueillir: le nôtre.

E. Gd.

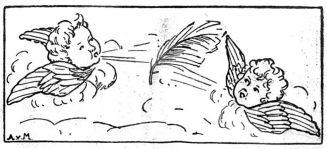

DE-CI, DE-LA

Conseillère de paroisse.

Alors que mille difficultés se dressent contre l'éligibilité des femmes dans les conseils de l'Eglise nationale, alors que la consultation pendante dans le canton de Vaud donnera certainement un résultat négatif, l'Eglise libre continue à faire appel à la collaboration féminine : Mlle Grand, ancienne missionnaire, a été élue, le 24 février, par 68 voix sur 100 votants, membre du Conseil de l'Eglise libre de Vevey. C'est la première fois qu'une femme remplit ces fonctions à Vevey.

A la mémoire de Chrystal Macmillan.

On nous informe de Londres que les amis de Chrystal Macmillan, décédée en septembre dernier à Edimbourg, dont l'activité pour la cause féministe — si grande dans le domaine du droit au travail de la femme, de la nationalité de la femme mariée, et de la même morale élevée entre les sexes est bien connue de bon nombre de nos lectrices — viennent de décider de créer un Fonds qui portera son nom. En souvenir du fait qu'elle qu'elle fut une des premières avocates anglaises, ayant vaillamment commencé des études de droit à cinquante ans, sitôt cette carrière ouverte aux femmes, la décision a été prise d'offrir à l'un des groupes du barreau anglais un capital dont la rémunération constituerait un prix de 20 livres sterling à attribuer à des femmes étudiantes en droit. Le solde disponible de la somme recueillie serait partagé entre les quatre Sociétés au travail desquelles Miss Macmillan s'est spécialement consacrée.

La trésorière de ce Fonds recevra avec reconnaissance toutes les contributions (Chambre 14, Livingstone House Broadway, Londres S. W. 1).

Féminisme International

Rencontres en Hollande

(Suite de la 1re page.)

Car ce n'est pas toujours et uniquement aux résultats tangibles qu'il faut apprécier la valeur de ces rencontres, mais aussi aux contacts personnels, aux échanges d'idées, aux impressions reçues, aux enseignements remportés d'une libre discussion dans une atmosphère de compréhensive tolérance. Jugez-en plutôt: Miss Dingman avait eu l'excellente idée de mettre à l'ordre du jour de la dernière séance convoquée à la Haye de ce Comité pour la Paix et le Désarmement, qu'elle préside avec tant d'ardeur et de savoir-faire, quelques-uns des problèmes les plus brûlants de la situation internationale actuelle: l'aide à la Chine, la non-coopération avec le Japon, les bombardements en Espagne, l'abandon des sanctions par la S. d. N., les événements les plus récents de la politique britannique en relations avec la situation mondiale — quand bien même cette dernière n'était pas encore, répé-

VARIÉTÉ

Les idées féministes dans l'œuvre de Dumas fils [1]

Il est extrêmement frappant de constater que les idées nobles, si elles s'accordent à la réalité des choses, se frayent un chemin en dépit de tous les obstacles et de la manière la plus imprévue. La valeur morale de ces idées les pousse en secret, semble-t-il, de l'intérieur vers l'extérieur, à travers le maquis des préjugés et des théories erronnées, comme la sève printanière fait jaillir une plante vivace du sol pierreux où rien ne décelait sa présence.

C'est ainsi que le sentiment féministe, d'abord ouvertement combattu par Alexandre Dumas fils, se manifeste dans son œuvre à partir de 1880 avec une ardeur qui ne faiblira plus. Et c'est ce significatif revirement d'opinion, cette réaction peut-être unique en son genre, que M. Octavian Gheorghiu a pris pour sujet de son intéressante étude, laquelle fait suite à deux autres opuscules, *Le Théâtre* et *Les Romans* de Dumas fils. Cet exposé d'un cas psycho-littéraire dont le héros n'est plus un personnage imaginé pour les besoins de la scène, mais bien l'auteur dramatique lui-même, est riche des enseignements les plus divers. Entre les lignes s'inscrit l'histoire d'une époque encore enlisée dans l'ornière, mais déjà touchée par des principes nouveaux, base de l'évolution sociale qui, en ce moment même, recrée les destinées féminines.

[1] Par Octavian Gheorghiu, Typographie «Albina Romaneasca » Iassy.

Il faut aussi louer la précision sans sécheresse, soutenue par un style aimable et souple, avec laquelle M. Octavian Gheorghiu expose, ordonne et juge la cause. Car il y a eu conflit certain entre l'auteur de l'*Ami des Femmes* (1864) et celui de *Francillon* (1887) pour ne citer que deux pièces typiques dans l'œuvre abondante qui régit, en quelque sorte, le théâtre de ce temps.

La première formule de Dumas présente la femme comme associée à l'homme dans son mouvement ascensionnel ou descendant; quand celui-ci monte, elle s'élève aussi; quand il descend, elle tombe...

« Je suis un homme qui, n'ayant rien à faire, s'est mis à étudier les femmes comme un autre étudie les coléoptères ou les minéraux, explique M. de Ryon *(l'Ami des Femmes...* ou Dumas!) à Mme Leverdet. Seulement je crois mon étude plus intéressante et plus utile que celle de cet autre, puisque nous retrouvons la femme à chaque pas; c'est la mère, c'est la sœur, c'est la fille, c'est l'épouse, c'est l'amante. Or, il est important d'être renseigné sur l'éternel compagnon de sa vie... Je respecte les femmes qui se respectent, et je profite de celles qui se méprisent... Le jour où je trouverai une jeune fille qui réunira ces quatre qualités, bonté, santé. honnêteté, gaîté, le carré de l'hypoténuse conjugale, je brûle mes états de service, comme le grand docteur Faust, je redeviens jeune et je me donne à elle. Je la cherche inutilement...»

Ironie mondaine appuyée, trois ans plus tard, par la publication d'une brochure, l'*Homme-femme,* où sont violemment attaquées les aspirations féministes. Peu après, Dumas adresse à M. Henri d'Ideville, en réponse à un article dans lequel ce journaliste, commentant un crime passionnel, prenait la défense de la femme adultère, la « lettre » qui se termine par le fameux « Tue-la ! ». Cette double publication aux idées excessives, bizarrement partagées entre le mysticisme et les préjugés d'une société égoïste et frivole, souleva une polémique littéraire, idéologique, passionnée. Soulignons en passant le nom de Maria Deraisme, la grande pionnière du siècle dernier, qui mena une si courageuse campagne en faveur de l'émancipation des femmes.

Mais le Dumas deuxième manière pense et s'exprime tout autrement. Quoique vivant dans des mondes différents, *Denise, Francillon, la Princesse de Bagdad,* sont, au même degré, des victimes de l'homme dont le manque de cœur, la veulerie et le cynisme, sont volontairement mis en lumière. Dès lors, tout le théâtre de Dumas fils est pénétré de tendresse et de pitié pour la femme. *Monsieur Alphonse* constitue la meilleure défense pour les filles-mères, le meilleur argument pour la recherche de la paternité. « Vous imaginez-vous, dit lui-même l'auteur dans la préface de la pièce, que le besoin de jouissance et de liberté nous est permis à nous seuls à cause d'une certaine forme physique que nous avons?... et que la femme va rester éternellement soumise à l'homme insoumis? qu'il pourra éternellement lui casser les pieds selon les lois de Confucius, l'enfermer dans un harem selon les lois de Mahomet, la condamner au mariage indissoluble, au couvent, à la stérilité ou au vice selon les lois, tradition, et mœurs de nos sociétés catholiques? Si vous croyez cela, vous êtes dans une dangereuse et complète erreur. Nous voulons la liberté pour nous, nous serons forcés de la vouloir pour elle, et elle passera par toutes les portes que nous aurons ouvertes ou enfoncées ! »

Peu de prédictions se sont accomplies aussi clairement que celle-ci. Mais que s'est-il passé entre ces deux périodes de production littéraire? Comment M. Gheorghiu explique-t-il une réaction, émouvante à force d'être sincère? Simplement par le jeu mystérieux des forces spirituelles, par un certain épanouissement du raisonnement que l'âge, amenant l'expérience, permet de dégager du réseau des « idées-habitudes » pour l'élever, le diriger vers les sphères supérieures où nous trouvons « une compréhension plus généreuse de la vie et une plus équitable appréciation des problèmes sociaux ».

Enfin en 1880, dans une étude intitulée *Les Femmes qui tuent et les Femmes qui votent* (réquisitoire provoqué comme l'*Homme-femme* par une affaire criminelle) Dumas fils affirme son attitude en prenant directement part à la campagne féministe. Il réclame d'abord l'égalité des droits. La femme doit pouvoir accepter ou rejeter les lois dont dépend sa sécurité et celle de ses enfants. En s'opposant au vote des femmes la société ne s'appuie sur rien de solide. Cette opposition n'empêchera pas une réforme qui est dans la justice et dans la logique des choses. Il est clairement absurde, en effet, que des femmes d'une grande valeur dans la littérature, les sciences, etc., ne puissent prendre part à la conduite des affaires publiques, tandis que n'importe quel « gredin masculin » peut y contribuer par son bulletin de vote. D'autre part, ayant trouvé qu'elle est capable d'assurer seule son